



Martinique



# SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR AVEC ACHAT EN MARTINIQUE

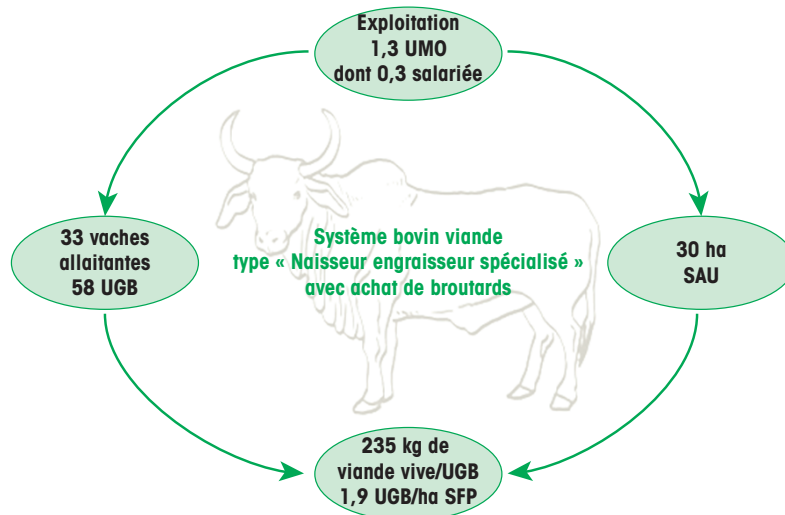
## Actualisation conjoncture économique 2020



Un cas-type objectif décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'une exploitation avec un niveau relativement optimisé de son fonctionnement, tel qu'il peut exister sur le terrain, et qui représente des valeurs cibles locales dans un objectif de conseil et de développement. Il est le fruit du suivi pluriannuel de fermes et de l'expertise des conseillers de terrain.

Système naisseur-engraisseur avec achat de veaux sevrés âgés de 6 à 9 mois pour compléter les lots d'engraissement. La reproduction est réalisée avec un taureau de race bouchère

sur des femelles Brahman ou croisées. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit en stabulation avec une complémentation en concentré. Enfin, la commercialisation intervient vers l'âge de 18-24 mois.



### Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



## QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2020

Conjoncture 2020	Prix 971	Prix 972	Prix 973	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	500	420	520	300
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,19	1,16	1,29	1,26
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,1	6,1	5,0	3,6

UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main d'Oeuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

COLLECTION RÉFÉRENCES

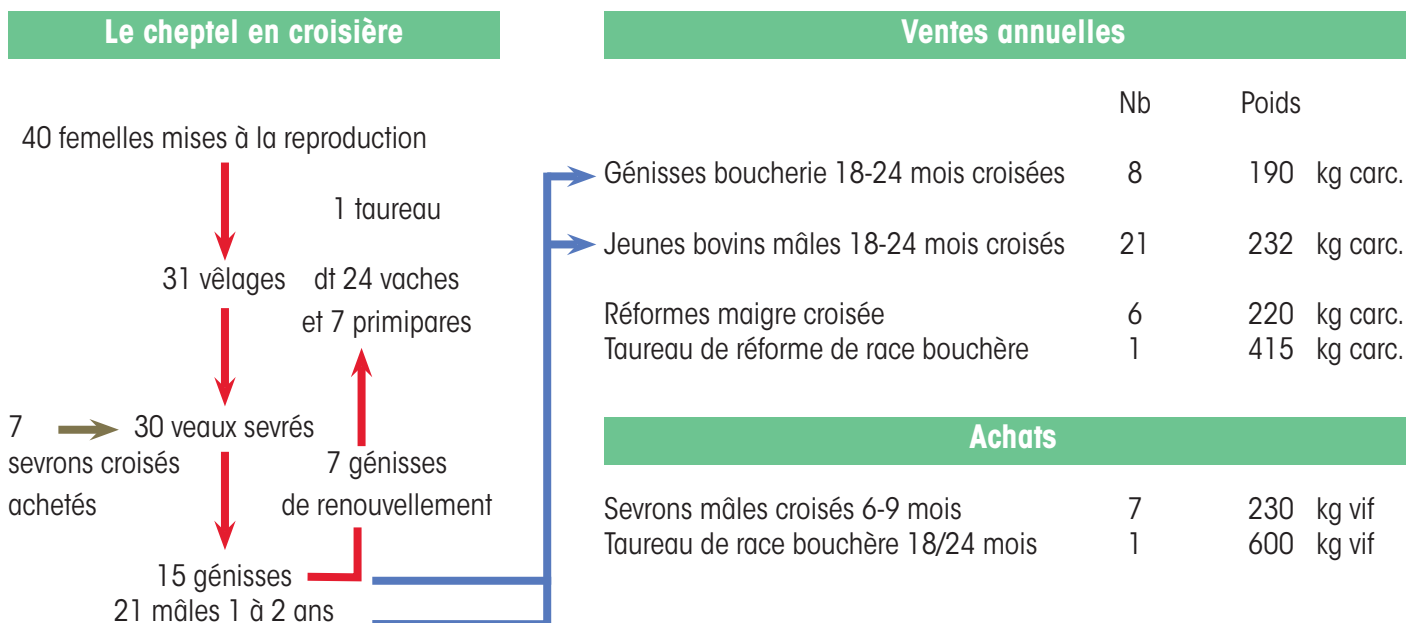


## LE TROUPEAU VIANDE

33 vaches allaitantes croisées ou Brahman et 7 broutards de complément

58 UGB

### Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue avec des génisses nées sur l'exploitation. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de race Brahman ou bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-24 mois à un poids carcasse d'environ 230 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. On observe la perte d'un jeune bovin pendant la période d'engraissement.

### Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	470 jours
UGB viande/vache allaitante	1,75
Production Brute de Viande Vive	13 525 kg vifs
soit	235 kg vifs/UGB

\*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.  
IA : Insémination Artificielle.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe, grâce à un pâturage tournant sur des savanes améliorées (bracharia, digitaria...). La pousse de l'herbe est maximale sur la période dite d'hivernage (second semestre de l'année). Elle est normalement ralentie pendant la période dite de carême (premier trimestre). En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter des fourrages ou d'irriguer ses parcelles s'il bénéficie du réseau d'eau agricole.

Les animaux à l'engraissement sont logés en stabulation. Ils reçoivent une ration journalière d'enrubannage et une complémentation à base de concentrés du commerce auxquels peuvent s'ajouter des coproduits (comme la banane), pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.

### Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	30 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	30 N
Production de viande vive/ha SFP/an	450 kg vifs
Chargement corrigé	1,9 UGB/ha SFP

### Les concentrés

Consommation de concentrés	21,5 T
soit	375 kg/UGB



## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire	
<b>PRODUIT BRUT TOTAL (PB)</b>	<b>92 786 €</b>	<b>CHARGES</b>	<b>51 977 €</b>
<b>Bovins viande (94 % PB)</b>	<b>87 122</b>	<b>Charges opérationnelles (16 % PB)</b>	<b>15 037</b>
<b>Ventes</b>	<b>47 325</b>	<b>Troupeau (58 UGB bovins viande)</b>	<b>12 047</b>
21 Jeunes bovins 18-24 mois finis 79x39 (445 kgv - 1 411 €)	29 631	210 €/UGB	
8 Génisses boucherie 18-24 mois 79x39 (365 kgv - 1 158 €)	9 264	Concentrés	158 €/UGB 9 088
6 Vaches réforme race 39 (440 kgv - 990 €)	5 940	Frais vétérinaires	47 €/UGB 2 708
1 Taureaux de réforme race 79 (830 kgv - 2 490 €)	2 490	Frais d'élevage	4 €/UGB 251
<b>Achats d'animaux</b>	<b>-12 575</b>	<b>Surfaces fourragères (30 ha SFP : dont 30 ha SH)</b>	<b>2 990</b>
1 Reproducteurs 18 à 24 mois race 79 (600 kgv - 7 500 €)	-7 500	Engrais et amendements	64 €/ha 1 932
7 Broutards mâles 79x39 (230 kgv - 725 €)	-5 075	Fournitures pour fourrages	33 €/ha 1 014
<b>Aides</b>	<b>52 372</b>	Produits de défense végétaux	1 €/ha 44
Aide au produit : 8 127 kgc à 1,83 €	14 872		
Aide Maintien Chep. Allaitant : 52 têtes à 250,00 €	13 000		
Bonus Naisseur-Engraisseur : 8 127 kgc à 1,10 €	8 940		
Aide à la productivité (veaux) : 30 têtes à 200,00 €	6 000		
Prime abat. gros bovins base : 36 têtes à 130,00 €	4 680		
Complément PAB gros bovins : 28 têtes à 120,71 €	3 380		
Aide import. animaux vivants	1 500		
<b>Surface fourragère (2 % PB)</b>	<b>1 839</b>	<b>Charges de structure (40 % PB)</b>	<b>36 940</b>
<b>Ventes</b>	<b>1 839</b>	(hors amortissements et frais financiers)	
Vente de fourrages	1 839	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	222 €/ha SAU 6 728
<b>Produits non affectables (4 % PB)</b>	<b>3 825</b>	Foncier	138 €/ha SAU 4 179
<b>Aides</b>	<b>3 825</b>	Matériel	593 €/ha SAU 17 969
Indemnité compens handicap : 30 ha à 127,50 €	3 825	Bâtiments et installations	2 €/ha SAU 58
		Autres charges	264 €/ha SAU 8 006
		<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (44 % PB)</b>	<b>40 809 €</b>
		40 809 €/UMO (1 UMO exploitant)	
<b>Annuités (13 % EBE)</b>	<b>5 451 €</b>	<b>Amortissement</b>	<b>6 126 €</b>
<b>Frais financiers court terme (CT)</b>	<b>1 153 €</b>	<b>Frais financiers (LMT et CT)</b>	<b>1 977 €</b>
<b>DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>34 205 €</b>	<b>RESULTAT COURANT (35 % PB)</b>	<b>32 706 €</b>
34 205 €/UMO		32 706 €/UMO	

Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/ha SFP
Produit	2 696	1 515	2 904
Charges opérationnelles	456	262	501
Marge brute = Produit - Charges opérationnelles	2 240	1 255	2 403

## PREMIÈRE ESTIMATION DES RÉSULTATS 2021

Avec l'évolution de 5 postes (aliment, engrais, carburant, prix de vente des bovins, aides)

La projection en conjoncture 2021 laisse entrevoir une dégradation de l'EBE de 8 %. Les charges augmentent de 1 450 € et les aides diminuent de 3 010 €. Soit toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 14 % du résultat courant.

	Prix 2020	Prix 2021	Évolution
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	420	440	+ 5 %
Engrais 27/09/18 (€/t)	515	586	+ 14 %
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,16	1,34	+ 16 %
Prix de vente d'un JB (€/kg carc)	6,1	6,1	=
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	1,83	1,83	=
Aides POSEI bonus naisseur engraisseur (€/kg vif)	1,10	0,73	- 34 %



EBE : Excédent Brut d'Exploitation ; VA : Vache Allaitante ; MAT : Matière Azotée Totale

## COÛT DE PRODUCTION 2020 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

La méthode de calcul du coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Elle permet de mesurer ce que coûte l'activité d'élevage indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Aux charges courantes (intrants, services, ...) et amortissements (dépréciations des équipements et bâtiments) sont ajoutées des charges dites « supplétives ». Ces charges supplétives visent à rémunérer certains facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par les exploitants à l'atelier de production. Dans ce cadre, le travail familial est rémunéré à hauteur de 1,5 SMIC / UMO. Ces charges sont extracomptables car elles n'apparaissent pas dans le compte de résultat des exploitations, c'est le résultat d'exploitation qui permet (ou pas) de les rémunérer.

### Productivité

Production brute de viande vive (kgvv)	13 525
Main-d'œuvre à rémunérer (UMO)	1,30
<b>Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)</b>	<b>10 404</b>



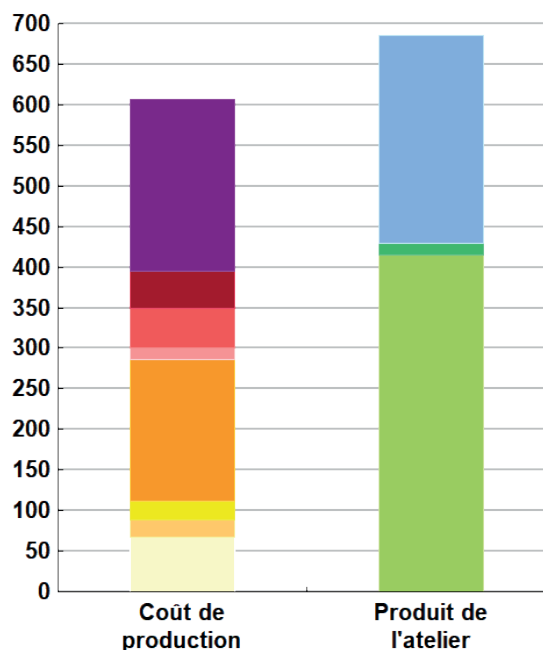
### Coût de production total

	€/ 100 kg de viande vive
<b>Coût de production total</b>	<b>607</b>
Travail	212
Foncier et capital	46
Frais divers de gestion	49
Bâtiments et installations	15
Mécanisation	175
Frais d'élevage	22
Approvisionnements des surfaces	22
Alimentation des animaux	67

### Produit total

	€/ 100 kg de viande vive
<b>Produit total</b>	<b>686</b>
Produit viande	257
Autres produits	14
Aides	416

€/ 100 kg de viande vive



En conjoncture 2020, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif permettent une **rémunération de la main-d'œuvre familiale à hauteur de 2,24 SMIC/UMO.**

Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr  
Achévé d'imprimer en Avril 2022  
ISBN : 978-2-7148-0208-8  
Avril 2022 - Référence Idele : 0022 602 007  
Réalisation : Corinne MAIGRET  
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture, CODEM,  
Sélection Créole

Ont contribué à ce dossier :  
Frédéric MARIE – CODEM – Tél : 06 96 21 39 92  
Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56  
Laurent FRANCIETTE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75  
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95  
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84  
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29  
Gilles SAGET – Institut de l'Élevage – Tél : 06 23 70 33 17

### RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

